



Postulat n°: 375

Des enveloppes pour la gestion des classes des cercles scolaires

Le Parlement a accepté en 2016 une motion demandant l'introduction de classes à multi-degrés.

Sans revenir sur le principe en tant que tel, le Groupe PLR s'interroge toutefois sur les conséquences de la mise en œuvre d'une telle motion sur le fonctionnement des cercles scolaires et dans la cohérence de répartition des classes entre les cercles scolaires, que ce soit en terme de nombre de sites, de classes ou d'élèves par classe. La décision du Parlement montre que la réalité demande une appréciation différenciée par cercle scolaire avec un maximum de liberté pour gérer leurs effectifs et infrastructures, et les responsabiliser en matière de gestion des coûts.

Pour ce faire, il serait intéressant d'appliquer un système de rémunération des cercles basée sur l'octroi de forfaits pour les différents coûts, représentés par le nombre d'élèves -

Ce système aurait l'avantage de simplifier le pilotage financier entre l'Etat et les communes, respectivement les cercles, en prenant en compte des coûts standardisés, épurés des variantes que l'une ou l'autre institution locale voudrait conserver, respectivement introduire. Ainsi, un fonctionnement avec des classes délocalisées ou des classes à multi-degrés pourra être rapporté à une charge standardisée, augmentant la transparence des informations financières pour la population. Les autres aspects liés aux coûts de l'enseignement obligatoire, notamment de personnel ou de transports, pourraient aussi être pris en compte. La manière la plus simple consiste a priori à synthétiser l'ensemble des coûts en un montant global qui serait indemnisé par des enveloppes.

L'introduction d'un système basé sur des forfaits nécessite au préalable une réflexion d'ensemble sur les cercles scolaires et les différences existantes, afin de définir les paramètres auxquels le modèle peut s'appliquer et ceux où cela n'est pas possible voire contre-indiqué. Par extension, il serait intéressant de l'appliquer aussi à toutes les activités parascolaires, telles que les camps ou les sorties.

Partant, le Groupe PLR demande au Gouvernement d'étudier

- **la mise en place d'un système d'enveloppes sur la base de forfait par élève pour la gestion des classes dans les cercles scolaires et de la pédagogie parascolaire.**

Le 29 mars 2017

Au nom du Groupe libéral-radical,

L'auteur :

Ernest Gerber